



Ligue Poitou-Charentes

Compte rendu du Bureau Directeur Du lundi 17 mai 2016 À La Crèche

Membres présents : J. Aymé, F. Dussauze, E. Ferchaud, S. Gourdon, P. Henri, F. Laurantin, A. Salmon, C. Salmon,

Excusés : F. Watrin, T. Godeau

Assiste : M. Martin

Ouverture par le président Jack Aymé :

CRO : François Watrin représenté par le Président de Ligue

Une présentation de la caisse de péréquation sera faite lors du prochain Comité Directeur pour validation.

SPORTIVE : Sylvette Gourdon

- Finales grande Région

Horaires des U15 : 10h30 – 13h00 – 15h30

Horaires des seniors : 10h30 – 13h00 – 15h30

Les tables seront tenues sur des feuilles papiers que la ligue fournira.
Il faut demander au club de Saintes le prêt de ses appareils de 24 sec.

- Tournois de qualification
 - 1^{er} tour les 10 ou 11 septembre
 - 2^{ème} tour le 18 septembre

Les tables seront tenues sur des feuilles papiers que la ligue fournira.

TECHNIQUE : Gérald Braud représenté par le Président de la Ligue

- Pôles

La réunion de présentation pour les nouveaux entrants au Pôle devra être travaillée afin de pouvoir présenter aux parents un ordre d'idée du montant qu'ils auront à payer en faisant référence à titre indicatif à la saison précédente.

- Statut de l'entraîneur

Le dossier relatif au non-respect du statut de l'entraîneur est présenté au bureau qui le valide.
Les pénalités financières s'y rapportant seront présentées au prochain Comité Directeur pour validation.

FINANCES : François Dussauze

- Impayés

Une majoration des factures impayées sera appliquée le 20 mai 2016. Peu de clubs sont concernés par ces impayés.

- Suite à la réunion de la commission des finances, le suivi des comptes, au 15 avril, est présenté au bureau, ainsi que le budget prévisionnel 2016-2017. Ce dernier a été établi au plus de la réalité de notre activité et en collaboration étroite avec les présidents de commission. Il inclut notamment le montant de la caisse de péréquation. Les dispositions financières 2016-2017 ont été présentées sans augmentation des prix des licences et des différents tarifs. Une discussion s'est engagée sur quelques points :
 - Suppression de la facturation des envois recommandés
 - Suppression de la facturation de l'annuaire pour les officiels
 - Mise en place d'une pénalité financière de 50€ pour absence d'OTM lors des tournois de pré-qualification
 - Suppression des frais annexes pour les dossiers disciplinaires et passage des frais d'ouverture de 200€ à 250€.

Le bureau adopte le budget prévisionnel ainsi que les dispositions financières 2016-2017 qui seront présentés au Comité Directeur du 23 mai pour validation

Le Président
J. Aymé

Le Secrétaire Général
P. Henri

**PROCHAIN COMITE DIRECTEUR
LE LUNDI 23 MAI A LA CRECHE**